

Union sportive Mondorf-les-Bains A.s.b.l.
Association sans but lucratif

Etats financiers révisés
pour l'exercice clôturé
le 31 décembre 2022

16, Avenue des Bains
L-5610 Mondorf-les-Bains
R.C.S. Luxembourg : F 2319

Table des matières

Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé

Rapport de gestion

Bilan au 31 décembre 2022

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022

Tableau de flux de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022

Annexes aux comptes annuels au 31 décembre 2022

Mondorf-les-Bains, le 31 décembre 2022

Rapport de gestion de l'US Mondorf pour l'exercice 2021-2022

Suite à la crise sanitaire, notre club a connu, deux saisons assez compliquées. Manque de spectateurs, des sponsors en difficultés qui ne paient plus si régulièrement, voire plus du tout. Néanmoins pour le début de la saison en cours, nous avons su attirer de nouveaux partenaires afin de garder, comme dans le passé un budget équilibré nous permettant de travailler sereinement. La promotion du football tourne autour de nos 4 valeurs :

1. Développer encore le travail effectué au niveau de nos jeunes
2. Améliorer les résultats sportifs de nos équipes
3. Augmenter l'attrait de notre club pour les spectateurs et partenaires au niveau communal et national
4. Sans oublier la composante sociale

Offrir, à nos membres de tous âges ainsi qu'à nos partenaires, outre la possibilité de vivre des succès sportifs, la possibilité d'une réalisation personnelle.

L'US Mondorf participe aux différents championnats nationaux et ce avec 2 équipes Seniors et 12 équipes au niveau des jeunes, partiellement sous forme d'entente avec les clubs voisins Aspelt et Schengen. L'effectif, toutes catégories d'âge confondues, tourne autour de 150 jeunes, ce qui prêche à priori à satisfaction. Néanmoins, nous nous devons de promouvoir activement notre club auprès des jeunes en bas âge.

Au niveau de l'équipe A, elle a terminé 9^{ème} au classement de la BGL Ligue, notre équipe des réserves a terminé 11^{ème} de la Classe I, synonyme de descente en classe II. Pour ce qui en est des finances, des fonds propres de €184.431, témoignent d'une gestion assez conséquente de notre conseil d'administration.

Pour l'année 2022, nous avons de nouveau pu compter sur nos activités majeures telles notre tournoi international pour jeunes, la Jeff Strasser Cup et l'organisation de la veille de la fête nationale.

Force est de constater que si on veut progresser, ce qui est un objectif clairement défini de notre conseil d'Administration, il va sans dire qu'il nous faudra investir dans l'équipe et que par conséquent les dépenses sportives seront en hausse pour la nouvelle saison et les saisons à venir.

A côté de nouveaux transferts confirmés du niveau BGL Ligue, notre objectif est également d'intégrer nos jeunes dans le cadre seniors avec l'objectif à moyen terme de faire jouer plusieurs jeunes issus de nos rangs. Pour information, notre commission des jeunes n'a vu le jour qu'en 2004.

A côté des activités sur le plan purement sportif, l'US Mondorf, en temps normal, est également engagé au niveau représentatif dans la Commune (Cortège pour la fête nationale, nuits des sports, bal de charité, bal de Carnaval, Marché de Noël, braderie, etc.)

Il nous tient à cœur de représenter notre club au-delà du terrain de football et ainsi promouvoir l'esprit du club, à savoir associer les résultats sportifs à la composante sociale.

La composition du Conseil d'Administration au cours de l'exercice a été la suivante:

Christian Strasser, Président

Lull Strasser, Président honoraire

Eric Bosseler, Vice-Président

Michel Scanzano, Vice-Président

Jean-Marie Stourm, Vice-Président honraire

Eric Lenert, Trésorier

Guy Schillinger, Trésorier adjoint

Sophie Piovesan, Secrétaire

Tom Bichler

Paul Bichler

Marc Bichler

Vincenzo Caramuta

Sergio De Almeida

Rui De Almeida

Dany De Sousa

Carlos Dos Santos

Gilles Gengler

Robert Kiraly

Steve Reckel

Jeff Reuter

Matteo Scanzano

Kevin Wellenstein

Bernard Szczucki

David Vitali

Pour le conseil d'administration

Eric BOSSERER Vice-Président



UNION SPORTIVE MONDORF-LES-BAINS A.s.b.l.

Bilan au 31 décembre 2022

ACTIF				PASSIF			
	Notes	31.12.2022 EUR	31.12.2021 EUR		Notes	31.12.2022 EUR	31.12.2021 EUR
Actif immobilisé		6.618	1.115	Capitaux propres	4	186.849	284.911
Immobilisations corporelles		6.618	1.115	Résultats reportés		284.911	268.167
				Perte de l'exercice		-98.062	16.744
Actif circulant		300.473	297.579				
Créances clients	2.2.4, 3			Dettes	2.2.5, 5	26.396	12.072
. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an		2.862,21	-	Autres dettes			
Autres créances	2.2.4, 3			dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an		26.396	12.072
. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an		100.500,00	-				
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		197.111	297.579				
Comptes de régularisation	2.2.6	2.029	2.689	Comptes de régularisation	2.2.6	95.875	4.400
Total de l'actif		309.120	301.382	Total du passif		309.120	301.382

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

UNION SPORTIVE MONDORF-LES-BAINS A.s.b.l.
Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022

CHARGES			PRODUITS		
	2022 EUR	2021 EUR		2022 EUR	2021 EUR
Autres charges externes	23.785	48.650	Montant net du chiffre d'affaires	315.847	411.401
Matériel & Equipements	11.028	44.675	Sponsors	185.723	342.250
Fournitures de bureau et d'entretien	9.738	2.130	Cotisations	2.275	1.920
Carburants	3.019	1.845	Autres	39.065	21.100
			Entrées Spectateurs	34.784	17.731
Frais de personnel	362.579	324.121	Transfert Joueurs	54.000	28.400
Indemnités joueurs	296.786	269.038			
Indemnités entraîneurs	41.403	37.495			
Transferts joueurs	22.902	17.588			
Agents joueurs	1.489	0			
Amortissements des immobilisations corporelles	2.986	1.700	Subsides et subventions	150.540	94.734
Autres charges d'exploitation	176.028	119.117	Autres produits d'exploitation	1.370	5.000
Compétitions					
- Coûts des arbitres	1.105	1.260			
- Autres		3.634			
Frais FLF	14.346	7.561			
Frais voyage et de reception	18.305	1.379			
Administration	565	371			
Matériel et petit équipement	2.935	503			
Publicité	27.002	45.245			
Entretien	8.349	9.241			
Manifestations, tournois, loisirs	32.776	7.470			
Primes d'Assurances	1.898	3.327			
Traitement informatique	32	576			
Honoraires comptables audit et autres	20.487	14.560			
Frais médicaux	5.538	14.284			
Autres	42.692	8.187			
Stages	0	1.517			
	454	803	Autres intérêts et produits assimilés	13	-
Intérêts et charges assimilées					
Bénéfice de l'exercice	-	16.744	Perte de l'exercice	98.062	-
Total des charges	565.832	511.134	Total des produits	565.832	511.134

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

UNION SPORTIVE MONDORF-LES-BAINS A.s.b.l.

Flux de trésorerie

Mouvements de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022

	2022 EUR
Résultat de l'exercice	- 98.062
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie	
Dotations aux amortissements	2.986
Corrections de valeur sur actif circulant	-
Profit résultant de la vente d'immobilisations corporelles/joueurs	-
Impact net sans incidence sur la trésorerie :	2.986
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
Variation des stocks	-
Variation des créances	- 103.362
Variation des comptes de régularisation Actif	660
Variation des dettes	14.325
Variation des comptes de régularisation Passif	91.475
Variation des provisions	-
Entrée nette de trésorerie provenant des activités opérationnelles	3.098
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	8.490
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'inscriptions de joueurs	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'inscriptions de joueurs	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'autres actifs à long terme	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'autres actifs à long terme	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'instruments financiers	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition de nouveaux instruments financiers	-
Entrées de trésorerie liée au remboursement de prêts à des institutions non financières	-
Sorties de trésorerie liée au remboursement d'emprunts des insitutions non financières	-
Entrées sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement	8.490
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	
Entrées provenant de l'émission d'emprunts à court ou à long terme	-
Sorties de trésorerie liées au remboursement des montants empruntés	-
Entrées de trésorerie provenant d'une augmentation de capital	-
Entrées/sorties de trésorerie provenant des activités de financement	-
Augmentation/diminution nette de trésorerie	- 83.488

Union sportive Mondorf-les-Bains A.s.b.l.

Annexes aux comptes annuels au 31 décembre 2022

Note 1 - Généralités

L'Union sportive Mondorf-les-Bains A.s.b.l. (ci-après le « Club ») a été constituée en 1915 et a pris par la suite la forme d'une association sans but lucratif de droit luxembourgeois pour une durée illimitée.

Le Club est affilié à la Fédération Luxembourgeoise de Football.

Le siège social est établi à 16, avenue des Bains, à Mondorf-les-Bains.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le Club a pour objet la pratique des sports en général et plus particulièrement celle du football, ainsi que le maintien de relations amicales dans l'intérêt du sport.

Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation

Les états financiers ci-joint ont été préparés sous la responsabilité du Conseil d'Administration dans le cadre de la procédure d'obtention de la licence UEFA.

2.1 Principes généraux

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises et notamment en accord avec le manuel d'instruction de la FLF et de l'UEFA.

La préparation des états financiers implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats du Club.

Le Club fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

Union sportive Mondorf-les-Bains A.s.b.l.

Annexes aux comptes annuels au 31 décembre 2022

2.2 Modes d'évaluation

2.2.1 Valorisation des immobilisations incorporelles

Le club ne pratique pas d'activation séparée des frais de transferts de joueurs mais constate directement une charge dans le compte de profits et pertes au moment du transfert.

2.2.4 Valorisation des créances de l'actif circulant

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque la valeur de marché est inférieure à leur valeur nominale. L'évaluation à la valeur inférieure n'est plus maintenue si les raisons qui ont motivé les corrections de valeur ont cessé d'exister.

2.2.5 Valorisation des dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

2.2.6 Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes de régularisation actif et passif ont pour but de ventiler correctement les produits et charges reçus pour une saison sportive par rapport aux années comptables.

2.2.7 Conversion des postes en devises

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'euro sont enregistrées en euro au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les immobilisations exprimées dans une devise autre que l'euro sont converties en euro au cours de change historique en vigueur au moment de l'acquisition.

Les avoirs en banques sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes les pertes de change non réalisées.

Les produits et charges en devises autres que la devise du bilan sont convertis dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Union sportive Mondorf-les-Bains A.s.b.l.

Annexes aux comptes annuels au 31 décembre 2022

Note 3 - Créances

Au 31 décembre 2022, le Club n'a pas de créances issues d'activités de transfert de joueurs ni d'autres créances.

Note 4 - Fonds propres

Au 31 décembre 2022, les fonds propres sont composés des résultats reportés des exercices antérieurs et du résultat de l'exercice.

Note 5 - Dettes

Au 31 décembre 2022, les joueurs évoluant (actuellement) au Club et les autres membres du personnel ont confirmé avoir reçu toutes les indemnités relatives à 2022 de la part du Club.

Il n'existe pas de dettes issues de transfert de joueurs au 31 décembre 2022. Au cours de l'exercice 2022, le Club a payé des honoraires au bénéfice d'agents de joueurs pour un montant de 1.489 EUR.

Note 6 - Litiges

Le Club n'est pas engagé dans des litiges éventuels et/ou en cours.

Note 7 - Droits et engagements hors bilan

Au 31 décembre 2022, le Club n'a aucun droit et engagement hors bilan.

Note 8 – Evènements post-clôture

Aucun évènement n'est survenu après la clôture de l'exercice 2022.